

Un contrat de développement sera soumis au Premier ministre

# Les producteurs s'engagent à couvrir 70% des besoins en médicaments

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4294 - Lundi 9 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Un homme a disparu depuis une semaine

## Marche silencieuse des habitants de Bouzeguène pour dénoncer l'insécurité

Page 24

Le texte permettra le recours à la planche à billets

## La loi sur la monnaie et le crédit adoptée par les députés

Page 3

### L'Armée syrienne libre remise dans le jeu

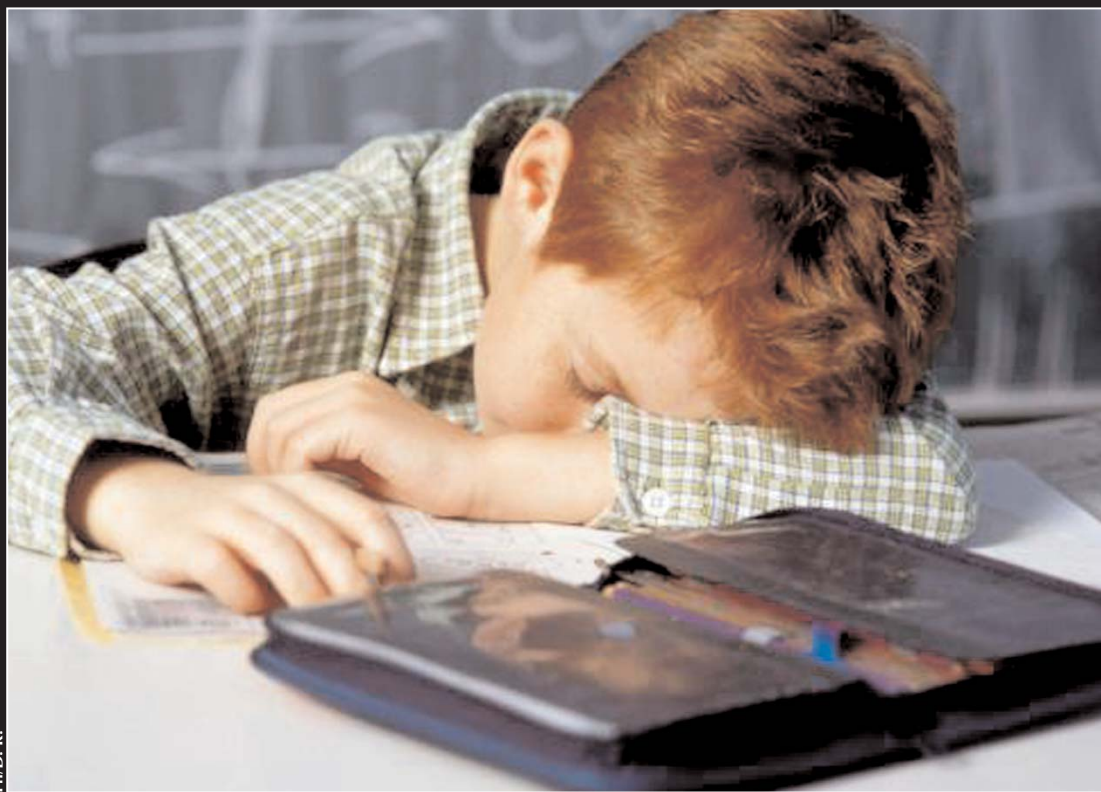
Par Mohamed Habili

L'Armée syrienne libre, abandonnée il y a quelque temps par la CIA, est, avec le consentement de la Russie, qui assure la couverture aérienne, remise à flot par la Turquie, qui l'envoie depuis sa frontière reprendre Idlib à Front Nusra, qui y a trouvé son dernier refuge. Jusqu'à ce retour sur scène, faisant penser à une résurrection, l'opposition syrienne armée dite modérée était donnée pour morte. En tout cas il n'était plus question d'elle. L'opinion de ses représentants n'était même plus sollicitée sur les plateaux de télévision, cette absence pouvant néanmoins s'expliquer, au moins en partie, par le fait que le processus de Genève est à l'arrêt. Et puis la voilà qui refait surface à la frontière turque, équipée de neuf, et qui fonce par colonnes entières vers le dernier, non pas à vrai dire bastion, mais retranchement de Nusra. Ce que celle-ci y compte de forces est en effet le résultat non pas d'une décision délibérée, d'un repli accompli en bon ordre et en vue de repartir à l'offensive, mais de ses échecs antérieurs sur les autres fronts, le produit d'une négociation avec l'armée syrienne, en conclusion de batailles toutes perdues par elle. Nusra avait effectivement contrôlé des bastions, qu'elle avait d'ailleurs défendus âprement, elle ne dispose plus d'aujourd'hui que d'un refuge précaire.

Suite en page 3

### Lutte contre le phénomène de redoublement

# Un «plan Marshall» contre l'échec scolaire



Le département de Benghebrat a lancé hier son «plan Marshall» pour l'actuelle année scolaire contre le phénomène de redoublement. [Lire page 2](#)

37 ans après le séisme dévastateur d'El Asnam

## Le préfabriqué toujours debout

Page 4

Prix Amazon «Les Plumes Francophones» 2017

## «L'espion d'Alger» de Nabil Benali décroche la Plume du Jury



Page 13

Lutte contre le phénomène de redoublement

# Un «plan Marshall» contre l'échec scolaire

■ Le département de Benghebrat a lancé hier son «plan Marshall» pour l'actuelle année scolaire contre le phénomène de redoublement.

Par Louiza Ait Ramdane

Le phénomène de redoublement en Algérie est des plus inquiétants, ainsi que le nombre d'exclus annuellement de l'école algérienne. Le système éducatif a été remis en cause à maintes reprises par les spécialistes. La première responsable du secteur reconnaît que le taux de redoublement a atteint des proportions importantes. Selon elle, le taux de redoublement est anormalement élevé, particulièrement au niveau du collège. Elle a imputé cet échec en grande partie à la qualité peu satisfaisante des formations des enseignants. La responsabilité n'appartient nullement à l'école algérienne, dira-t-elle. «Ce n'est pas l'échec de l'école, mais celui de la formation». Afin d'atténuer le nombre de redoublants pour les prochaines années, la première responsable du secteur a garanti que cette année verra le



déploiement d'un véritable «plan Marshall».

Ce plan lancé officiellement depuis samedi passé, vise, à travers notamment la formation des enseignants, à lutter contre l'échec scolaire, a déclaré le professeur Farid Benramdane, conseiller auprès de la ministre de l'Education nationale, lors de

son passage, hier, dans l'émission «L'Invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio algérienne.

L'invité de la Radio nationale situe «le taux de redoublement des élèves en première année du cycle moyen (CEM) à 30 %, ce qui veut dire qu'un tiers des élèves chute à l'issue de la pre-

mière année moyenne». Un taux très élevé, indique le professeur Farid Benramdane. Pour lui, il ne peut y avoir une école de qualité qu'avec des enseignants formés et de qualité. Il préconise de tout revoir à la base. «Le système a fonctionné sur le quantitatif, maintenant que nous voulons travailler sur la qualité, on n'est

pas outillé et pour l'être, il nous faut la formation. C'est pour cette raison que nous devons tout revoir à la base», a-t-il souligné. Par ailleurs, l'invité de la rédaction de la Chaîne III reconnaît que sur le plan quantitatif «le système a atteint tout ses objectifs, puisque nous sommes à 98% de taux de scolarisation des enfants du cycle primaire». Un taux, ajoute-t-il, très proche des standards de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le professeur Farid Benramdane estime que le ministère de l'Education nationale est en train de mettre en place «un socle de référence». L'objectif principal d'un système scolaire, dira-t-il, est la transmission des valeurs d'une société. C'est pourquoi, justifie-t-il, depuis 2014, il y a eu une entrée en force du patrimoine culturel algérien dans les manuels scolaires. «Pour la première fois, on a introduit des textes d'Ibn Khaldoun, de Si Mohand Oumhand et de Mouloud Mammeri», argue-t-il.

Mieux encore, l'intervenant annonce la sortie, lors du prochain salon international de la livre d'Alger, d'un «coffret ressources pédagogiques» qui rassemble des anthologies littéraires scolaires, dans les trois langues (tamazight, arabe et français), notamment des textes d'Apulée et de Tertullien. L. A. R.

Un contrat de développement sera soumis au Premier ministre

## Les producteurs s'engagent à couvrir 70% des besoins en médicaments

Les opérateurs de pharmacie s'engagent à travers un contrat de développement à assurer la couverture de 70% des besoins en médicaments et développer les flux d'exportation, a affirmé le président de l'Union nationale des opérateurs de pharmacie (Unop), Abdelouahed Kerrar. Selon lui, cet objectif est largement à la portée des producteurs algériens. A cet effet, un contrat de développement de l'industrie pharmaceutique sera soumis au Premier ministre Ahmed Ouyahia, la semaine prochaine, a indiqué Abdelouahed Kerrar. Pour rappel, dans son Plan d'action adopté récemment par le Parlement, le gouvernement a affiché sa volonté d'arriver à couvrir 70% des besoins nationaux en médicaments d'ici à 2019. Cependant, la réalisation de cet objectif (augmentation de la production locale et le développement de l'exportation) reste tributaire des solutions qu'apportera le gouvernement à certains problèmes que vit la filière de la pharmacie, a relevé M. Kerrar. Dans ce cadre, l'Unop plaide pour la mise en activité de l'Agence nationale du médicament installée depuis 2016, et «clarifier» notamment ses prérogatives par rapport à celle de la direction de la pharmacie au niveau du ministère de la Santé. Les producteurs pharmaceutiques appellent également à une révision de la politique des prix des médicaments. Sur ce point, M. Kerrar a affirmé qu'il n'est plus envisageable de prévoir un développement d'une industrie pharmaceutique de qualité sans que les prix soient rémunérateurs aux producteurs. La baisse de

la valeur du dinar et l'absence de réajustement des marges fragilisent les producteurs, a-t-il ajouté. «Nous avons formulé depuis deux ans des demandes au Comité économique du ministère de la Santé, pour une réévaluation des prix d'une certaine de produits, mais on n'a toujours pas reçu de réponse», rappelle M. Kerrar, qui relève que cette situation a contraint certains producteurs à abandonner la fabrication de certains médicaments. Il a appelé également à une «mise à niveau» du cadre réglementaire, déplorant le fait que ce qui est appelé BPF (bonnes pratiques de fabrication) des médicaments date de 1997. Il a déploré aussi «l'absence» d'une réglementation concernant la fabrication et la commercialisation des compléments alimentaires ainsi que les produits fabriqués à base de plantes. Par ailleurs, le président de l'Unop a salué les efforts des producteurs nationaux qui, estime-t-il, ont réussi à donner corps aux politiques tournées vers la production locale à travers la baisse des prix du médicament, permettant aux caisses d'assurance sociale de mettre en place un tarif de référence qui a stimulé la politique gouvernementale d'élargissement de l'accès aux soins. Dans ce cadre, il a fait savoir que la production locale des médicaments a permis d'économiser 92 milliards de dinars au profit des caisses de la sécurité sociale sur une période de dix ans. En outre, l'Unop plaide pour un développement des services afin d'assurer un meilleur accompagnement de la production locale. S'agissant de l'exportation,



son président a appelé le gouvernement à préparer le terrain aux investisseurs, rappelant qu'actuellement il existe 80 unités de fabrication de médicaments, 151 agréments provisoires et 203 concernant les produits pharmaceutiques délivrés par le ministère de la Santé. Il a appelé aussi à une révision de la loi sur la monnaie et le crédit de telle sorte à ce que les entreprises algériennes puissent acquérir des sociétés à l'étranger. La part de la production locale est passée de 25% à 47% entre 2008 et 2016, a rappelé ce responsable. En valeurs, cette production a progressé de 473 millions dollars à 1,8 milliard de

dollars durant la même période. La consommation nationale de médicaments aura enregistré un taux de croissance annuel moyen de 9,3% au cours des dix dernières années, a rappelé le même responsable. Cette progression a été réalisée grâce, non seulement au savoir-faire des producteurs nationaux mais aussi à la volonté politique des pouvoirs publics de développer l'industrie pharmaceutique et l'interdiction de l'importation des médicaments fabriqués localement depuis 2008, a-t-il affirmé.

Meriem Benchaouia

Le texte permettra le recours à la planche à billets

# La loi sur la monnaie et le crédit adoptée par les députés

■ Avec l'adoption, hier, du projet de loi sur la monnaie et le crédit par la majorité des députés, le compte à rebours pour la mise en marche de la planche à billets est désormais déclenché, en attendant l'approbation des sénateurs dans quelques jours pour que le bouton de marche soit enclenché pour cinq ans.

Par Lynda Naili

Le projet de loi sur la monnaie et le crédit a en effet été adopté hier à la majorité des députés, lors d'une séance plénière présidée par Said Bouhadja, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.

Annoncé le 4 septembre dernier par Ahmed Ouyahia, en marge de l'ouverture de la session ordinaire du Conseil de la nation, le projet de loi sur la monnaie et le crédit a ainsi été adopté hier par la majorité des députés, et ce, après avoir été examiné par la Commission des finances et du budget de l'APN à la suite de sa présentation mardi dernier par le ministre des Finances devant ladite commission.

A ce titre, modifiant et complétant l'ordonnance de 2003, le nouveau texte sur la monnaie et le crédit introduit dans son article 45 bis l'autorisation à la Banque Algérie de procéder, «dès l'entrée en vigueur de la présente disposition, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de participer, notamment à la couverture des besoins de financement du Trésor, au financement de la dette publique interne et au financement du Fonds national



PH/D.R.

d'investissement (FNI)». A noter que sur l'aspect relatif à la durée de cette mesure, les députés lors des discussions autour du projet de loi en question avaient préconisé «une mise en application d'une année».

En outre, l'article 45 bis comportera l'ensemble des arguments évoqués par Ahmed Ouyahia lors de son annonce au recours à la planche à billets. En effet, ledit article stipule que «ce dispositif (financement non conventionnel) est mis en œuvre pour accompagner la réalisation d'un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires devant aboutir au

rétablissement des équilibres de la trésorerie de l'Etat et de l'équilibre de la balance des paiements». Ceci tout en soulignant qu'«un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de cette disposition, par le Trésor et la Banque Algérie, est défini par voie réglementaire».

Pour rappel, le recours à la planche à billets a été annoncé par Ahmed Ouyahia lors de la présentation du plan d'action de son gouvernement devant l'APN, estimant ce mécanisme comme ultime outil devant permettre au pays de traverser «sainement» la crise économique actuelle induite, avait-il dit, par «la chute dras-

tique des cours du pétrole depuis quatre ans». Ainsi, avait-il proposé que la Banque d'Algérie soit, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, autorisée à procéder à l'achat direct de titres émis par le Trésor public afin de couvrir les besoins de financement du Trésor public, de financer le remboursement de la dette publique interne. Dans ce contexte, les titres de l'Emprunt national pour la croissance levé en 2016, les titres du Trésor émis en contrepartie du rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et les titres du Trésor émis au profit de la Sonatrach en compensation du différentiel sur les prix des carburants importés et de l'eau dessalée. Il s'agit également par ce recours, d'alimenter le Fonds national d'investissement (FNI), au titre des prises de participation de l'Etat dans des investissements ou de financements à long terme de programmes publics d'investissements.

Par ailleurs, le Premier ministre avait déclaré que tout au long de la durée de ce dispositif, des réformes structurelles économiques, financières et budgétaires viendront accompagner ce mode de financement, ce qui au final devrait aboutir au rétablissement des équilibres macroéconomiques et financiers (les équilibres de la Trésorerie de l'Etat et l'équilibre de la balance des paiements) du pays.

L. N.

## Malaria

### Tous les cas enregistrés en Algérie «sont importés»

Le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, D' Djamel Fourar, a affirmé, hier à Alger, que les cas de malaria enregistrés, de temps à autre en Algérie, étaient importés et non alarmants. «Les cas de malaria enregistrés, de temps à autre en Algérie, sont tous importés», a précisé M. Fourar en marge de la conférence de pres-

se organisée sur la vaccination contre la grippe saisonnière, ajoutant que «ces cas de malaria ne sont guère préoccupants». Il, en outre, mis l'accent sur «le cas détecté, la semaine passée à Batna, dû au non-respect de la prise de médicaments nécessaire par la personne atteinte, laquelle devait se diriger vers un pays africain». M. Fourar a appelé, par la même occasion, tous les voyageurs vers les pays dans lesquels

se propagent cette maladie, à «prendre toutes mesures nécessaires» et suivre les conseils médicaux consistant en la prise régulière de médicaments, soulignant que plusieurs de ces derniers ne «respectent» pas la durée ni la poursuite du traitement avant, durant et après leur retour. En dépit des orientations du médecin et les mesures préventives prises par le ministère de la Santé, plusieurs voyageurs

vers les pays où cette maladie se propage ne «respectent pas ces instructions». Le même responsable a fait savoir que le ministère ne pouvait pas établir un diagnostic précoce pour cette maladie «importée en Algérie» sauf après déclaration de cas qui sont immédiatement pris en charge au niveau des établissements hospitaliers, soulignant que 400 à 500 cas importés ont été enregistrés en Algérie en 2016.

K. L.

## Grippe saisonnière

### Disponibilité du vaccin antigrippal à partir du 15 octobre

Le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Fourar, a annoncé, hier, la disponibilité du vaccin antigrippal au niveau des établissements sanitaires et des pharmacies à partir du 15 octobre 2017. D' Fourar a insisté, lors d'une conférence presse, sur l'importance de la vaccination, notamment pour les catégories

vulnérables dont les malades chroniques, les femmes enceintes et les enfants, annonçant l'importation par l'Institut Pasteur de 2,5 millions de doses, avec la possibilité d'introduire des doses supplémentaires en cas de besoin. Le ministère de la Santé a investi cette année davantage dans la communication et l'information sur l'importance du vaccin, à travers des campagnes de sensibilisation et

des spots publicitaires télévisés et radiophoniques, outre des panneaux d'affichage dans les espaces publics, les établissements sanitaires et les transports publics, a indiqué le responsable. Les catégories les plus exposées au virus ont bénéficié de près de 1,3 million de doses durant l'année 2016/2017, précise M. Fourar, assurant une plus grande protection aux malades chroniques, aux femmes

enceintes, aux enfants et aux personnes âgées. La grippe est une infection respiratoire aiguë due au virus grippal ou virus influenza. Souvent considérée comme bénigne, son évolution peut être compliquée en raison d'une virulence particulière du virus ou à cause de la fragilité des personnes affectées, d'où la nécessité de renforcer la prévention, a-t-il expliqué. Evoquant les cas de grippe aiguë enregistrés

## LA QUESTION DU JOUR

### L'Armée syrienne libre remise dans le jeu

Suite de la page une

C'est cette dernière fausse position forte que l'Armée syrienne libre est chargée de lui reprendre, avec l'appui terrestre des Turcs, et la couverture aérienne des Russes. Depuis quasiment le début de la recherche d'une solution politique, l'armée syrienne et ses alliés demandaient à l'opposition syrienne dont l'ASL tenait lieu de bras armé, de faire de la lutte contre les groupes terroristes, en premier lieu Nosra et Daech, sa priorité, ce qu'elle a constamment refusé. Le gouvernement syrien faisait de cette condition, lors des rencontres de Genève sous l'égide des Nations unies, un préalable en dehors duquel il n'était pas de solution politique possible. A l'inverse, l'opposition syrienne déclarait haut et fort qu'elle ne se laisserait pas entraîner sur ce terrain, qu'elle réservait ses forces à la lutte contre son ennemi principal : le régime de Damas, dont du reste elle ne consentait à discuter que le départ. Aujourd'hui, non seulement on ne l'entend plus guère tenir ce discours, mais elle se dépêche de prendre sa part dans la déroute de ce même groupe Nosra au côté duquel elle n'hésitait pas dans un passé encore récent à combattre les forces de Damas et ses alliés. C'est que désormais le temps presse : Daech ne tiendra pas longtemps sur ce qui lui reste de positions, et Nosra risque à tout moment de voler en éclats. Ce n'est évidemment pas un hasard si ses débris se sont retrouvés à Idlib, un peu comme dans un camp de concentration, à la frontière de la Turquie, d'où provenaient armes et renforts. Le deal passé entre la Turquie et la Russie, avec ou sans le consentement des autres parties prenantes, semble être le suivant : envoyer sur Idlib une ASL désœuvrée non pour qu'elle en chasse par la force son ancien allié Nosra mais pour le convaincre de désarmer avant qu'il ne soit trop tard. Qui en effet est mieux désigné qu'elle pour obtenir non pas la reddition mais la dissolution de Nosra ? Les Kurdes sont en train avec l'aide des Américains de reprendre Raqqa, la capitale de l'Etat islamique moribond. Ils sont ce faisant en train de gagner leur droit de participer aux négociations finales. Force est pour l'ASL de «libérer» une partie du territoire syrien pour s'assurer de son propre ticket d'entrée. M. H.

en 2016/2017, M. Fourar a indiqué que 15 cas seulement ont été signalés, tandis que le ministère n'a enregistré aucun décès par rapport à l'année 2015-2016, lors de laquelle 300 cas de grippe aiguë avaient été recensés ayant causé 30 décès. A. F.

37 ans après le séisme dévastateur d'El Asnam

# Le préfabriqué toujours debout

■ Le 10 octobre 1980, un séisme dévastateur a frappé la ville d'El Asnam, aujourd'hui Chlef, causant la mort de plus de 2 600 personnes, en plus d'un grand nombre de blessés et de sans-abri, la ville ayant été détruite à 80%.

Par Anis H.

Les citoyens de Chlef se remémoreront le souvenir de cette journée douloureuse, au moment où des stigmates de cette catastrophe naturelle demeurent là, 37 ans après jour pour jour, à travers les chalets toujours occupés à Hai Chorfa, ou dans les localités de Chetia, Tenes et Oued Fodda. En dépit des efforts colossaux consentis par l'Etat pour la reconstruction de la ville, la wilaya compte, à ce jour, plus de 4 300 constructions en préfabriqué toujours en exploitation, dont les dossiers n'ont pas été régularisés, leurs occupants n'ayant pas perçu, pour diverses raisons, l'aide étatique (1 200 000 DA) fixée au titre du programme d'indemnisation des propriétaires de chalets.

Selon les chiffres fournis par les services de la wilaya, celle-ci compte près de 18 318 chalets, dont seulement 13 975 ont vu leurs dossiers régularisés, au moment où un problème se pose toujours pour les 4 343 chalets restants, dont les occupants n'ont pas introduit de dossiers à cause de conflits familiaux (entre ayants droit) ou faute d'avoir versé leurs arriérés de location, est-il souligné. Au-delà de ces contraintes administratives, l'existence de ces chalets pose un problème de santé publique, comme observé par de nombreux occupants, qui ont exprimé à l'APS leurs craintes vis-à-vis de leurs conditions de vie dans ces chalets, hautement inflammables (pour ceux faits en bois), et où sont enregistrés des cas d'allergies multiples, en plus de constituer un nid pour différents rongeurs et bestioles. «J'ai procédé à de nombreuses réparations et restaurations, mais je sais pertinemment que j'occupe un habitat non conforme depuis une quarantaine d'années», sa durée de vie étant de pas plus d'une dizaine d'années», avoue Sid Ahmed, un habitant de Hai Chorfa, résumant l'état d'esprit des occupants des chalets, dont le seul souhait est de régulariser leur situation pour bénéficier d'un logement qui assurera une vie «digne» à leurs enfants, selon leur propre expression.

## Des chalets en fin de cycle

Selon l'architecte et membre



R.V.D.R.

du Conseil local de l'Ordre des architectes de la wilaya de Chlef, Mohamed Rachid Lekhel, la durée d'exploitation d'un chalet ne doit pas dépasser une dizaine d'années, particulièrement sous des conditions climatiques extrêmes (chaleur et froid), comme c'est le cas à Chlef, et aussi au vu de la qualité des matériaux avec lesquels ils sont faits (bois, béton, fer).

Cet expert n'a pas manqué de déplorer l'état de dégradation de ces logements en préfabriqué qui, d'un point de vue technique, ne peuvent être ni restaurés, ni recyclés, a-t-il assuré. Nonobstant cet aspect technique, Mohamed Rachid Lekhel a néanmoins admis que cette option (installation des chalets) était la meilleure solution à adopter au lendemain du séisme dévastateur, car une étude de réalisation d'une ville prend, à elle seule, au moins deux années. Il a, en outre, déploré la manière «anarchique» adoptée par certains bénéficiaires des aides publiques, dans la construction de leurs maisons, qui n'obéissent à aucune règle urbanistique, ce qui, pour lui, a contribué à la défiguration du tissu urbain local. Des démarches ont été entreprises par les pouvoirs publics, au titre du Dispositif de soutien au remplacement de ces habitations en préfabriqué, entré en vigueur en 2009. Selon le chef de la daïra de Chlef, Abdelmadjid Ghaib, ses services ont recensé, à ce jour, 7 599 logements en préfabriqué, dont 6 212 ont reçu leurs décisions d'indemnisation, au moment où le problème persiste concernant ceux n'ayant pas introduit de dossiers à cause, entre autres motifs, du décès du propriétaire ou faute d'accord entre leurs héritiers, ou encore de versement de leurs arriérés de location. Néanmoins, le responsable a signalé la tenue pro-

chainement d'une rencontre consacrée à ce problème, entre le wali et tous les partenaires concernés. Certains bénéficiaires de l'aide publique en matière (1 200 000 DA) estiment que ce montant est «insuffisant» pour la construction d'un logement neuf, au moment où d'autres, à l'image de Ben Toucha, considèrent que, par le biais de ce dispositif de soutien, l'Etat a surtout pensé à assurer un vie digne aux citoyens, d'où leur appel à exploiter cette somme dans la construction d'un deux pièces au lieu de demeurer dans un chalet de quatre pièces insalubre et en fin de cycle.

Un taux de 76% des occupants des chalets recensés au titre du Dispositif de soutien au remplacement des logements en préfabriqué, ont introduit des dossiers pour bénéficier d'aides financières, au titre de l'instruction interministérielle (Finances et Habitat) portant prorogation des délais légaux pour l'introduction des dossiers, complétée par l'instruction interministérielle de 2014, portant facilitation des procédures de versement des aides, a indiqué à l'APS le chargé du service de promotion immobilière à la direction du logement de la wilaya, Brahim Belhireche. Après avoir souligné

l'inscription de ces procédures au titre des efforts de l'Etat visant l'éradication des logements en préfabriqué, ce responsable a lancé un appel à tous les propriétaires de chalets dont la situation n'est pas régularisée, en vue de se reprocher des services de la direction du logement de la wilaya avant la fin des délais fixés pour cette opération, soit le 31 décembre 2017.

## Plus de 13 000 décisions pour bénéficier de l'aide à la reconstruction

Selon le directeur local de la Caisse nationale du logement (CNL), Cherif Mohamed Tahar, le Dispositif d'éradication des logements en préfabriqué destiné à la wilaya de Chlef, l'un des plus colossaux à l'échelle nationale, enregistre un rythme de mise en œuvre «appréciable». Il a signalé le recensement, à ce jour, de 13 017 bénéficiaires d'une décision ouvrant droit à un soutien financier de 1,2 million de DA, dont plus d'un million ont déjà perçu cette somme dans sa totalité, (soit un montant global de plus de 15 milliards de DA). S'exprimant sur les ascendants ou descendants du bénéficiaire, il a indiqué que l'un d'eux (parents ou enfants) ouvre droit

à une aide de 700 000 DA, pour réaliser une extension à son logement, mais il a jugé que le nombre de bénéficiaires de cette formule, pas plus de 968, demeure faible, à ce jour. Selon toujours les statistiques fournies par la direction du logement, la wilaya de Chlef a été destinataire d'un programme de 105 027 unités de logements (toutes formules confondues), entre 1999 et 2017. Le parc logement de la wilaya est actuellement estimé à 948 224 unités, soit un taux d'occupation de 5,28 habitants par logement, en 2017, contre 5,81 habitants en 2009. La wilaya a enregistré, à la période indiquée, la création de nombreuses villes nouvelles, à l'image de Chetia, comptant plus de 2 300 logements publics locatifs, ou encore les nouvelles villes de Ben Soua et Chorfa, ou les pôles urbains d'El Hosseinia et de la cité Sonelgaz (Oued Sly). Rencontré à Chlef, l'écrivain et historien Mohamed Boudia, également témoin vivant des deux séismes du 9 septembre 1954 et du 10 octobre 1980, a raconté ce jour effroyable, qui a vu la destruction totale de la ville de Chlef, suite à un séisme d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter. Cette belle ville de Chlef, connue à l'échelle nationale pour son architecture unique alliant styles colonial et arabe, selon l'expression de Mohamed Boudia, fut violemment secouée une première fois, vers 13h, à l'heure de la prière du vendredi, faisant des milliers de morts et de blessés, et des rues encombrées par des bâtiments en ruine. «Alors que nous étions tous encore sous le choc, une deuxième secousse forte a secoué la ville vers 16 h, comme pour amplifier notre sentiment d'horreur et détruire ce qui ne l'avait pas encore été, rayant de la carte 80% de la ville», se rappelle l'historien. A l'écoute de ces souvenirs, son concitoyen Matmati n'a pu retenir ses larmes, en évoquant la mémoire de son ami mort, lors de cette journée d'effroi, en compagnie de toute sa famille. «L'horreur de cette journée sera toujours gravée dans ma mémoire, quoique quelque peu atténuée par les images de solidarité sans faille offertes par nos concitoyens, juste après le séisme», se souvient-il encore, histoire de dire que l'espoir fait toujours vivre...

A. H./APS

## Algérie/France L'Algérie envoie 30 chalets aux sinistrés de l'ouragan Irma aux îles des Antilles

L'ALGÉRIE a envoyé, dimanche, une cargaison d'aides humanitaires composée de 30 chalets dotés des équipements nécessaires au profit des sinistrés de l'ouragan Irma aux îles des Antilles.

L'opération d'envoi de ces aides à partir du port d'Alger a été supervisée par le Directeur général de la protection civile, M. Mustapha Lahbiri en présence de l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt et de représentants d'organismes concernés par cette initiative de solidarité. Dans une déclaration à la presse, M. Lahbiri a souligné que ces aides «interviennent sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika en guise de solidarité avec les sinistrés», ajoutant qu'il s'agit d'une initiative humanitaire. «La France a toujours été aux côtés de l'Algérie» lors des catastrophes naturelles qui l'ont frappées à l'instar des inondations de Bab El Oued (Alger) en 2001 et le séisme qui a frappé la wilaya de Boumerdès en 2003.

LO

Algérie-Russie

# Pour un partenariat dynamique et élargi à divers secteurs

■ La Russie et l'Algérie comptent imprégner une nouvelle dynamique à leur partenariat économique, en élargissant le champ de coopération bilatérale à travers la signature de contrats dans divers secteurs d'activités, a indiqué le Premier ministre russe, Dmitri Medvedev, qui effectue mardi une visite en Algérie.

Par Salem K.

«**N**ous envisageons de signer plusieurs accords de partenariat dans différents domaines. Nous avons la possibilité d'augmenter considérablement le volume des échanges dans les années à venir grâce à de nouveaux secteurs de travail que nous examinons activement aujourd'hui», a déclaré M. Medvedev à l'APS, à la veille de son déplacement en Algérie. Rappelant que le volume des échanges russo-algériens a doublé l'année dernière pour atteindre près de 4 milliards de dollars, le Premier ministre russe a estimé que «c'est déjà assez bien, mais il nous faut progresser davantage (...) je suis certain que nos pays ont le même intérêt à développer leur partenariat dans plusieurs domaines. Nous en avons les possibilités». Les deux parties examineront en effet de nouvelles branches de partenariat, à inclure ou à renforcer davantage dans le programme de partenariat. M. Medvedev cite

le secteur énergétique nucléaire, l'industrie agroalimentaire, l'extraction de ressources, le transport maritime, les hautes technologies et de l'espace, le bâtiment et l'industrie pharmaceutique. S'agissant de la coopération dans le secteur énergétique nucléaire, Medvedev indique qu'«une base juridique solide a été créée dans ce domaine. Si l'Algérie décidait de créer une industrie nucléaire nationale, nous serions prêts à offrir nos technologies et nos solutions techniques (...) Nous sommes également prêts à étudier des projets concernant la production d'électricité "propre" par les installations éoliennes ou solaires».

## Sceller un partenariat multi-sectoriel

Une coopération plus active dans le secteur de l'industrie agroalimentaire pourrait avoir une «influence positive sur notre balance commerciale», a poursuivi M. Medvedev qui s'est félicité, par ailleurs, de la coopéra-



Abdelkader Bouazgui, ministre de l'Agriculture et de la Pêche

PHO. R.

tion active dans le domaine énergétique où «plusieurs projets rencontrent un vrai succès dans le secteur pétro-gazier». «La Russie et l'Algérie sont des exportateurs importants de gaz vers l'Europe. Ce fait nous aide à coopérer de manière concertée au sein des plates-formes internationales telles que le Forum des pays exportateurs de gaz, ou l'Opep s'il s'agit du pétrole. La Russie apprécie grandement ce dialogue et les possibilités de

trouver des compromis», estime-t-il. Le partenariat économique peut être boosté à travers les forums économiques et le renforcement des liens d'affaires entre les opérateurs des deux pays, a fait remarquer M. Medvedev, estimant que de telles actions «posent les fondations de nouveaux projets conjoints, ce qui approfondit naturellement notre coopération». Dans ce contexte, le Premier ministre russe a rappelé

«le rôle-clé» confié à la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe de coopération commerciale, économique, scientifique et technique. Celle-ci a tenu sa 8<sup>e</sup> réunion en septembre dernier à Alger et a permis de définir des «projets de coopération dans les domaines de l'industrie, des transports, du bâtiment, de la géologie, de l'agriculture, de la santé publique, de la science, de l'espace et de l'informatique». Au niveau des milieux d'affaires, le Premier ministre russe a noté également l'apport du Conseil d'affaires russo-arabe et du Conseil d'affaires algéro-russe, dans le développement des échanges bilatéraux. «Depuis des années, l'Algérie fait partie des partenaires commerciaux et économiques principaux de la Russie en Afrique et dans le monde arabe», a noté M. Medvedev, exprimant sa certitude que la coopération économique russo-algérienne se développera davantage dans les années à venir. S. K./APS

Selon le ministre de l'Agriculture

## L'Etat poursuit le soutien à l'investissement pour une économie diversifiée

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a indiqué depuis la wilaya d'El-Oued, que l'Etat poursuivait le soutien à l'investissement agricole pour une économie nationale diversifiée. «L'Etat poursuit le soutien à l'investissement agricole, pour atteindre une économie diversifiée et ce, dans le cadre d'une stratégie visant à dégager une ressource alternative au pétrole», a affirmé le ministre, qui effectue une visite de travail de deux jours dans cette wilaya. Accompagné du ministre du Pouvoir populaire pour la Production agricole et les Terres de la République bolivarienne du Venezuela, Wilmar Alfredo Castro Soteldo, M. Bouazgui a appelé à étendre les superficies agricoles en fonction des potentialités offertes dans chaque wilaya, de sorte à assurer un accroissement des capacités de production et atteindre l'autosuffisance. Il a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de rechercher de nouveaux mécanismes susceptibles de permettre une commercialisation efficiente des produits agricoles, à travers l'ouverture de nouveaux marchés nationaux et la conquête d'autres à l'international. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a visité, dans la nouvelle zone agricole, à 6 km de Guemmar, l'entreprise «El-Moustaqbal» de services agricoles, fruit d'un investissement

privé créé en 2009, et qui offre des prestations de stockage de produits agricoles avec sa vingtaine de chambres froides d'une capacité de 6 000 tonnes. Il a aussi inspecté une unité d'extraction d'huile d'olives d'une capacité de traitement de 56 quintaux/heure et de stockage de 30 000 litres d'huiles, ainsi qu'une unité de conditionnement de dattes d'une capacité de 5 tonnes/jour. Cette dernière entité, qui dispose aussi d'une unité de transformation de dattes et dérivés, d'une capacité de production de 340

kilogrammes/heure, exporte quelque 5 000 tonnes/an de dattes, et assure 20 emplois permanents et 20 autres saisonniers, selon sa fiche technique.

## Des résultats «probants» en termes de production agricole

Sur site, des explications ont été présentées à la délégation ministérielle sur la situation du secteur agricole dans la wilaya d'El-Oued qui, grâce à sa superficie agricole exploitée de 80 000 hectares, a réalisé des résultats

«probants» en termes de productions agricoles, notamment dans les cultures de la pomme de terre, des dattes, du tabac et des maraichages, selon les données de la direction locale des services agricoles. Le secteur offre quelque 128 200 emplois, dont 77 000 permanents, ainsi que 1,14 million d'hectares de zones de parcours et 88 434 hectares de terres irriguées, a-t-on précisé. Dans la zone agricole de «El-Atnab», dans la commune de Hassani-Abdelkrim, la délégation ministérielle a visité une exploitation agricole privée créée

dans le cadre de la concession agricole et qui compte 2 500 palmiers dattiers, une superficie de 60 ha dédiée à la culture de la pomme de terre, 1 200 têtes d'ovins et trois batteries avicoles (9 600 œufs chacune). Elle emploie 45 personnes dont 5 permanents. Elle dispose aussi d'une unité de production fourragère d'une capacité de 30 tonnes/jour et une minoterie de 100 tonnes/jour de semoule et de 100 tonnes/jour de farine, selon sa fiche technique. M. Bouazgui a poursuivi sa tournée par l'inspection d'un abattoir avicole privé dans la zone de Sahn-Gherbi dans la localité de Z'goum (comme de Hassani-Abdelkrim), d'une capacité d'abattage de 3 000 poulets/heure. L'entité offre 50 postes d'emploi, dont 30 permanents, selon les informations fournies à la délégation. Dans la commune Trifaoui, il a inspecté un projet de réalisation d'un complexe frigorifique d'une capacité de 20 000 m<sup>3</sup>, dont 4 000 m<sup>3</sup> à double température, et couvrant une superficie de 6 ha, et a appelé à hâter sa livraison pour le mettre à la disposition des agriculteurs. Le ministre a achevé la première journée de sa visite de travail par l'inspection, dans la zone de Sahine (commune de Trifaoui), d'une exploitation agricole privée qui compte 40 palmiers dattiers, 400 oliviers et 98 hectares consacrés à la culture des arachides. R.E. F.O./agences

## Micro-crédits

## Création d'un réseau national des bénéficiaires

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Ghania Eddalia, a annoncé à Alger le lancement d'un réseau national des jeunes bénéficiaires de micro-crédits. Présidant la cérémonie de clôture du Salon national de la micro-activité, en compagnie du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, la ministre a déclaré que «ce réseau qui sera une plateforme regroupant les entrepreneurs activant dans la micro-activité pourrait contribuer à la promotion de leurs produits et leurs services» ajoutant que «ce réseau leur permettrait, également, de jouer un rôle plus fort et efficace dans la diversification

de l'économie nationale». «Il œuvrera, en outre, à la coordination entre les jeunes entrepreneurs en vue d'échanger les informations et les expériences notamment dans le domaine du marketing», a-t-elle-ajouté. M<sup>me</sup> Eddalia a instruit, par la même occasion, les responsables de l'Angem d'assurer l'accompagnement, le soutien et la consultation technique au profit de ce réseau tout en veillant à consolider les potentialités des jeunes activant dans ce dernier. Elle a révélé que les avantages offerts par l'Angem aux jeunes qualifiés en faveur de leur intégration économique et sociale s'inscrivaient dans le cadre des objectifs contenus dans le Plan d'action du gouvernement

concernant la promotion et le développement du produit national. Il est à rappeler que la cérémonie de clôture du Salon national de la micro-activité a été marquée par la distinction de plusieurs entrepreneurs (meilleure exposition et meilleur stand). Plusieurs chèques de micro-crédit ont été également distribués au profit de quelques porteurs de projets dans plusieurs domaines. Ce Salon organisé sous thème «Le microcrédit, vecteur de diversification de l'économie nationale» a connu la participation de plus de 100 jeunes entrepreneurs de plusieurs régions du pays, 25 associations et 11 participants de plusieurs secteurs concernés par les dispositifs d'emploi. R.E.

Illizi / Sources thermales au Tassili N'Ajjer

# Lancement prochain d'une étude d'exploitation

■ Une étude d'exploitation de trois sources thermales dans la région du Tassili N'Ajjer sera lancée prochainement, a affirmé, à Djanet, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassen Mermouri.

Par Ahlem N.

« Une étude portant exploitation de trois sources thermales sera lancée prochainement dans la région du Tassili N'Ajjer en vue de contribuer à la propulsion des activités touristiques dans cette région aux importantes potentialités touristiques, classée au patrimoine mondial », a souligné M. Mermouri, en visite de travail et d'inspection dans cette wilaya déléguée située à 420 km d'Illizi. S'agissant du volet de l'investissement touristique, le ministre a fait part de l'adoption finale du schéma d'aménagement de la zone d'expansion touristique (ZET) de Tagharghart, vaste de 100 hectares, pour accueillir six structures hôtelières d'une capacité d'hébergement, une fois opérationnelles, de 1 600 lits. Le ministre a aussi souligné « la nécessité de créer de nouvelles destinations touristiques dans le Tassili N'Ajjer et de travailler à leur promotion par la médiatisation », tout en mettant en avant « l'importance du développement du tourisme intérieur par l'attrait des touristes nationaux ». Il a, en outre, indiqué que « les efforts sont déployés en coordination



PH. &gt; D. R.

avec le ministère des Transports en vue de réduire, à échelle de 50%, le tarif de transport aérien vers les destinations touristiques du sud du pays ». M. Mermouri a, lors d'une rencontre avec les opérateurs touristiques et les partenaires du secteur de la wilaya déléguée de Djanet, réitéré que « le secteur les accompagnera à travers la prise en charge de leurs préoccupations et l'octroi de facilités susceptibles de

booster les activités touristiques dans la région ». Après avoir inspecté le centre d'Artisanat du quartier de Zelouaz à Djanet, le premier responsable du secteur a rassuré les artisans qu'ils seront accompagnés notamment en matière de commercialisation de leurs produits et d'attribution de locaux commerciaux, avant de faire part de la conversion de la maison d'artisanat, implantée au centre de la ville de

Djanet, en un centre de commercialisation des produits et articles d'artisanat. Cette visite a été mise à profit par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat pour inspecter le siège de la direction déléguée du tourisme, de l'artisanat et de la formation professionnelle, où il a pris connaissance des activités de cette instance et du mouvement touristique dans la région, avant de s'enquérir d'une exposition

d'artisanat, tenue au centre d'Artisanat de Zelouaz. M. Mermouri a pris connaissance du projet du centre touristique, dont les travaux ont été achevés, des activités de l'Office national du tourisme ainsi que du chantier de la ZET de Tagharghart, situé à 30 km de la ville de Djanet.

A. N./APS

Lait de vache à Souk Ahras

## Hausse de la production grâce au soutien technique

La production quotidienne de lait de vache dans la wilaya de Souk Ahras a connu une hausse, passant de 9,92 litres par vache en 2012 à 18 litres à la fin du mois de septembre 2017, a indiqué le directeur du Groupe d'appui aux éleveurs laitiers (GAPEL). L'augmentation de cette production a été réalisée par les agriculteurs adhérents à ce groupe qui compte 100 éleveurs disposant de 2 142 vaches laitières, a précisé Mohamed Amara. La diversification et l'intensification du système alimentaire par l'extension des surfaces agricoles, l'introduction des techniques modernes à l'instar de la culture de luzerne et la disponibilité de l'eau potable pour les bovins, sont les facteurs qui ont favorisé cette hausse de la production, a-t-il souligné. La réduction de la période entre deux accouchements à moins de 365 jours et la vaccination durant une période n'excédant pas 70 jours, la prévention sanitaire à

travers la vaccination contre la fièvre aphteuse, la brucellose et la tuberculose ainsi que l'introduction de la technique d'insémination artificielle qui a connu un développement remarquable, sont les autres facteurs qui ont contribué à la réalisation de cette augmentation, a détaillé la même source. Selon M. Amara, les responsables du GAPEL œuvrent pour l'accompagnement technique de 300 éleveurs bovins pour assurer la hausse de la production laitière à l'échelle nationale et la réduction de la facture d'importation de la poudre de lait. Les troupeaux de vaches (20 142 bovins laitiers) sont répartis au niveau de 3 régions, à savoir la zone Nord montagnaise qui regroupe la commune de Mechroha, la région d'Ain Senour et la zone du bassin laitier de Henancha et de Sédrata en plus de la région sud composée des localités de Taoura, Merahna et Sidi Fredj, a-t-il fait remarquer. Ce programme vise l'augmen-

tation du rendement quotidien de la production de la seule vache à 50%, la hausse du nombre des troupeaux à 30%, le travail de proximité, la présentation de propositions aux éleveurs pour l'amélioration de leurs rendements et l'encouragement des associations professionnelles ainsi que l'identification des besoins des éleveurs dans le domaine de la formation, a-t-il affirmé. Le GAPEL qui couvre les wilayas de Souk Ahras, Blida et Relizane, a été créé dans le cadre de la convention signée entre l'Institut technique d'élevage d'Alger et l'entreprise Bretagne International de France, visant essentiellement la hausse de la production laitière dans le cadre de la généralisation de ce programme en faveur de 22 autres wilayas du pays dans le cas où les résultats s'avèrent positifs, a-t-on signalé.

Saïd F.

Chalets d'El Gammes de Constantine

## Plus de 1 000 arrêtés accordés pour l'obtention de permis de construire

Au total, 1 032 arrêtés ont été accordés pour l'obtention de permis de construire ayant trait à la situation des 2 300 chalets de la cité El Gammes (Constantine), a affirmé le wali, Abdessamie Saïdoune. Lors d'une rencontre avec les représentants d'associations activant dans cette cité, le chef de l'exécutif a précisé que ces arrêtés ont été transférés à la direction locale du logement en vue de l'obtention de permis de construire, ajoutant que l'élaboration des

arrêtés d'octroi de l'aide publique, estimée à 1,2 million de DA, est en cours. Affirmant que l'ancienne étude relative à l'aménagement urbain de la cité El Gammes, réalisée en 2012, « n'est plus adaptée » en raison d'un « changement de paramètres », M. Saïdoune a demandé que cette étude soit refaite avec des propositions de solutions de nature à améliorer le cadre de vie des habitants. Le même responsable a indiqué également que la plupart des litiges concernant ces chalets, notamment liés au

foncier, ont été réglés, relevant que la concrétisation de ce projet aura lieu progressivement. Le chef de l'exécutif, qui s'est engagé à examiner la demande d'ouverture de nouveaux accès vers El Gammes, notamment près de la cité dite l'ONAMA, a inspecté la délégation communale de cette cité et suivi un exposé sur l'extension du siège de la délégation avec la réalisation de six bureaux dans un délai de deux mois pour environ 1,5 million de DA.

F. T./Agences

## El Bayadh Plus de 2 800 bénéficiaires de lots de terrain à bâtir

UNE LISTE définitive de plus de 2 800 bénéficiaires de lots de terrain destinés à l'auto-construction a été rendue publique en fin de semaine dernière à El Bayadh, a-t-on appris des services de la wilaya. Cette liste a été précédée d'examen des dossiers de postulants par une commission composée de représentants des services de la commune, de la daïra et de la wilaya. Le nombre de demandes déposées auprès des services de la commune d'El Bayadh pour bénéficier de lotissements a atteint 26 000. Après une étude minutieuse, plus de 2 800 dossiers remplissant les conditions, dont celle de ne pas disposer d'un logement, ont été validés. Il sera procédé prochainement à l'aménagement de terrains destinés à ces lotissements pour permettre aux bénéficiaires de lancer leurs constructions. A noter que le lieu réservé à ces lotissements se trouve à proximité de la nouvelle ville d'El Bayadh. D'autres listes de bénéficiaires de lotissements de construction dans d'autres communes de la wilaya seront rendues publiques prochainement.

R. R.



Libye

# Plus de 3 000 migrants interpellés à Sabratha

Plus de 3 000 migrants ont été interpellés samedi à Sabratha, après des semaines d'affrontements meurtriers dans cette ville libyenne, située à 70 km à l'ouest de Tripoli, qui était devenue le principal point de départ de l'immigration clandestine.

Par Moncef G.

« Nous avons arrêté 3 150 migrants clandestins de différentes nationalités : asiatiques, arabes et africaines », a indiqué samedi Bassem Ghrabli, commandant d'une force de sécurité loyale au Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) cité par l'AFP.

Cette force avait annoncé vendredi avoir « chassé » une milice dirigée par un ancien baron local du trafic de migrants de la ville, qui commençait à retrouver un peu de normalité.

« Il y avait des snipers postés en haut du théâtre (...) mais nous avons réussi, avec beaucoup de précaution, à les faire descendre », a indiqué Saleh Gressia, porte-parole de la force qui a accompagné les journalistes sur le site.

Déjà en juillet 2016, le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco avait tiré la sonnette d'alarme en inscrivant les cinq sites libyens du patrimoine mondial sur la « Liste des sites en péril » à cause de leur proximité des zones de combats.

Les violences à Sabratha s'inscrivent dans le cadre d'une lutte d'influence entre groupes armés pour le contrôle de la ville.



## Les gardes-côtes ouvrent le feu sur un pétrolier de contrebande

Les gardes-côtes libyens ont ouvert le feu sur un pétrolier de contrebande, touchant les deux réservoirs et le moteur, a indiqué samedi un porte-parole de la marine. Les faits se sont déroulés vendredi, selon le général Ayoub Kacem, qui a dit ignorer combien de personnes étaient à bord ou leur nationalité. « Répéré il y a trois jours, le navire

« Goeast », battant pavillon comorien, s'est dirigé vers Abou Kamach et a entrepris son ravitaillement jeudi soir grâce à un tuyau à deux kilomètres de la côte », a-t-il indiqué. La région d'Abou Kamach, où se trouve le plus grand complexe pétrochimique du pays, se situe à proximité de la frontière tunisienne, à environ 170 km à l'ouest de Tripoli. Vendredi matin, l'embarcation des gardes-côtes de Tripoli s'était approché du navire et lui avait lancé des avertissements répétés, mais celui-ci n'a

pas obtempéré, contraignant les gardes-côtes à ouvrir le feu sur le navire, touchant les deux réservoirs et le moteur, a ajouté le général Kacem. Une vidéo publiée samedi sur leur page Facebook montre les gardes-côtes ouvrant le feu sur le bateau depuis une embarcation à une distance de quelques dizaines de mètres, touchant directement le pétrolier au moins à deux reprises. Le bateau a commencé à chavirer dans une mer agitée.

On peut voir par la suite sur les images de grandes quantités

de liquide se déversant dans la mer. Il s'agit de diesel, selon un des gardes-côtes qui commentait les images. Le navire avait réussi à charger 9 000 tonnes de diesel et les cales « étaient presque pleines », selon la page Facebook de la marine. « Les gardes-côtes libyens ont voulu adresser un message clair et net aux trafiquants, aux navires de contrebande, à tous ceux qui oseraient à l'avenir toucher aux ressources des Libyens », a averti la marine.

M. G./APS

Sahara occidental

## Le Front Polisario réitère son engagement à coopérer avec Horst Kohler

Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari, a réitéré, vendredi à New York, l'engagement ferme de la partie sahraouie à coopérer avec le nouvel émissaire, Horst Kohler, qui devrait se rendre prochainement dans la région en vue de relancer le processus onusien.

« Je voudrais transmettre à cette Commission le ferme engagement du Front Polisario à coopérer avec la mission de l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU », a déclaré le diplomate sahraoui à la quatrième commission de l'ONU chargée de la décolonisation.

« Notre position a été constante, claire et transparente. C'est la position des Nations unies et de l'Union africaine concernant une question de décolonisation régie par le principe de l'autodétermination », a-t-il ajouté.

Evoquant le processus de paix au Sahara occidental que le Secrétaire général veut relancer après cinq années de gel, dû aux blocages marocains, le diplomate sahraoui a indiqué que le nouvel émissaire était prêt à entreprendre sa mission de médiation prochainement.

M. Boukhari a souhaité que la conjoncture actuelle, marquée par l'engagement de l'ONU à

relancer les négociations et l'adhésion inconditionnelle du Maroc à l'Union africaine (UA), puisse créer deux nouvelles dynamiques qui se complètent et convergent, avec l'aide du Conseil de sécurité, vers le même objectif, celui de tenir un référendum d'autodétermination conformément au mandat conféré à la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental).

Pour autant, il a estimé que M. Kohler était « une grande autorité » mais sa médiation risquait de se heurter à deux obstacles : la volonté du Maroc de maintenir le statut quo pour continuer à piller les richesses du Sahara occidental et à humilier l'ONU et le blocage imposé par un membre permanent du Conseil

de sécurité qui empêche le règlement de ce conflit. M. Boukhari a rappelé lors de son audition que grâce aux efforts de la quatrième commission, le Front Polisario et le Maroc sont parvenus à un accord de paix en 1990, approuvé par le Conseil de sécurité, et prévoyant l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Mais le Maroc s'est dérobé à son engagement en 2004 en communiquant à l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, sa décision unilatérale de proclamer sa souveraineté sur les territoires du Sahara occidental.

« Personne ne reconnaît la revendication de souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, mais une telle décision prise en toute impunité est à l'origine de l'impasse dans laquelle se trouve

actuellement le processus de paix », a relevé M. Boukhari. « Depuis, le Maroc s'est engagé dans une action de sabotage du processus de paix. Il a expulsé la composante civile de la Minurso, dénigré publiquement l'ancien secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon et violé les termes de cessez-le-feu à El Guergarat », a encore rappelé le diplomate sahraoui. Boukhari a affirmé que « la prolongation de l'occupation portait un coup à la crédibilité de l'ONU, c'est avant tout un prolongement des souffrances de notre peuple qui a déjà perdu des milliers de martyrs sur le champ de bataille et des centaines d'autres croupissent encore dans des prisons marocaines, dont le courageux groupe Gdeim Izik », a-t-il dit en s'adressant à cette commission.

« L'occupation permettait, en parallèle, au Maroc d'exploiter nos ressources naturelles. Le Maroc a également apporté à notre région une instabilité, une insécurité, une méfiance et des tonnes de drogues qui alimentent les réseaux terroristes au Sahel », a-t-il enchaîné. Le Maroc tire actuellement entre 7 et 10 milliards de dollars de revenus par an de l'exploitation illégale du phosphate et des produits de la pêche au Sahara occidental, selon les estimations fournies par M. Boukhari lors de son audition, tirant la sonnette d'alarme sur l'épuisement rapide de ces ressources. « En rétablissant la paix, nous gagnerons tous, vous les membres des Nations unies, la région et notre chère Afrique », a-t-il conclu.

Samy H.

Tunisie/Région de l'Ariana

## Un homme arrêté pour appartenance à une organisation terroriste

Un homme a été arrêté par la brigade des recherches et d'investigations de la Garde nationale tunisienne à la Cité Ettadhamen, gouvernorat de l'Ariana, a indiqué le ministère tunisien de l'Intérieur samedi.

Selon un communiqué du ministère repris par l'agence tunisienne TAP, « il s'agit du frère d'un terroriste dangereux qui purge actuelle-

ment une peine de prison pour implication dans des affaires à caractère terroriste ».

D'après la même source, cet individu a reconnu avoir « reçu des instructions, en 2012, de son frère emprisonné pour aider un terroriste, actuellement en fuite, et habitant à la Cité Ettadhamen, à rejoindre des groupes terroristes en Libye pour y suivre un entraînement militaire avant de se rendre en Syrie ».

L'homme interpellé a aussi reconnu avoir aidé ses neveux (les fils du terroriste) à retourner en Tunisie, ajoute le département de l'Intérieur. Le suspect a été placé en garde à vue et une information judiciaire a été ouverte pour suspicion d'appartenance à une organisation terroriste et création d'un réseau d'envoi des jeunes aux zones de conflit.

R. M.



## Catalogne

# Manifestation anti-indépendantiste à Barcelone

■ Des milliers d'Espagnols de Catalogne et d'ailleurs ont envahi hier les rues de Barcelone pour manifester leur hostilité à l'indépendance de la région, une semaine après le référendum d'autodétermination interdit qui a déclenché une crise politique sans précédent en Espagne depuis 40 ans.

Par Rosa C.

Is répondent à l'appel d'un collectif anti-indépendantiste dont le mot d'ordre est «Ça suffit! Retrouvons la sagesse», et se voient comme la «majorité silencieuse» qui n'a pas eu voix au chapitre depuis que les autorités indépendantistes ont organisé le scrutin.

Estimant l'avoir emporté avec 90,18% de «oui» à l'indépendance, les séparatistes menacent de faire sécession dans les jours qui viennent. «Nous ne voulons pas d'indépendance. Nous nous taisons depuis trop longtemps», expliquait à l'AFP Alejandro Marcos, peintre en bâtiment de 44 ans venu de Badalona, en banlieue de Barcelone. Car, selon les sondages, si la majorité des Catalans réclament un référendum en bonne et due

forme, un peu plus de la moitié sont opposés à l'indépendance de leur région. Pour l'heure, l'impasse est totale entre le chef du gouvernement conservateur Mariano Rajoy et les autorités séparatistes. Le leader catalan Carles Puigdemont réclame une «médiation internationale». Mais Mariano Rajoy n'envisage pas de dialogue tant que les séparatistes n'auront pas retiré leur menace de rupture.

«Ce que je souhaite, c'est que la menace de déclaration d'indépendance soit retirée le plus rapidement possible» car «on ne peut rien construire si la menace contre l'unité nationale ne disparaît pas», a-t-il déclaré au quotidien «El País» hier. A Barcelone en milieu de matinée, de très nombreuses personnes arrivaient d'autres régions d'Espagne, y compris de Madrid

où deux manifestations avaient déjà rassemblé samedi des dizaines de milliers d'Espagnols, l'une pour «l'unité» de l'Espagne, l'autre pour le «dialogue» entre les Catalans et le reste du pays. Le rassemblement de Barcelone est soutenu par le Parti conservateur de Mariano Rajoy, le Parti socialiste catalan et Ciudadanos, principal force d'opposition aux indépendantistes en Catalogne. Mario Vargas Llosa, prix Nobel de littérature, de nationalité péruvienne et espagnole, y fera aussi un discours. «Une déclaration unilatérale (d'indépendance) ferait voler le pays en éclats», expliquait dans le quotidien «ABC» Mariano Gornà, le président de Societat Civil Catalana, association anti-indépendantiste qui organisait la manifestation. Mariano Rajoy de son côté a brandi la menace d'une suspension de l'autonomie de la région, une mesure jamais appliquée dans cette monarchie parlementaire extrêmement décentralisée, qui pourrait aussi provoquer des troubles en Catalogne. «Je n'écarte rien», dit-il au journal qui l'interroge sur l'application de l'article 155 de la Constitution permettant cette suspension. Il lance au passage un appel aux nationalistes catalans les plus modérés, pour qu'ils s'éloignent des «radicaux» de la CUP (Candidature d'unité populaire, extrême gauche) avec lesquels ils se sont alliés pour disposer d'une majorité au Parlement catalan. L'appel coïncide avec le départ de plusieurs grandes entreprises catalanes, qui pourrait aussi semer le doute chez certains nationalistes conservateurs dont elles sont proches.



me de santé, son éducation... La crise, larvée, est cependant d'une intensité sans précédent depuis l'organisation par les dirigeants séparatistes de Catalogne de cette consultation interdite par la justice, un scrutin qui a été émaillé de violences policières dont les images ont fait le tour du monde. Selon l'exécutif catalan, 2,04 millions de personnes ont voté «oui» à l'indépendance le 1<sup>er</sup> octobre, avec une participation de 43%, en vertu de résultats invérifiables vu l'absence de commission électorale neutre. De timides gestes d'apaisement étaient apparus localement en fin de semaine dont on ignore s'ils seront finalement suivis du moindre effet.

R. C.



## Points chauds

### Dégradation

Par Fouzia Mahmoudi

Manuel Valls, dont les ambitions présidentielles ont été brutalement réduites en cendres à la suite de la primaire de la gauche l'année dernière, est considéré ces dernières années par une partie de l'extrême gauche comme un représentant de la «fausse» gauche aux idées libérales et liberticides. Les représentants de la France Insoumise se sont d'ailleurs montrés particulièrement virulents pour dénoncer la ligne de l'ancien Premier ministre. Mais ces quelques derniers jours ce sont les relations entre Manuel Valls et Jean-Luc Mélenchon qui se sont rapidement dégradées. Et les camps des deux personnalités politiques s'adonnent à leur tour à des joutes verbales de plus en plus violentes. Dans une lettre publiée sur son blog ce vendredi, le chef de file des Insoumis assure notamment que l'ancien Premier ministre entretiendrait une «proximité avec les thèses ethnocistes de l'extrême droite» et «avec les dirigeants de l'extrême droite israélienne». Valls a rapidement répondu sur Twitter ce vendredi soir à son ancien collègue du parti socialiste. L'ex-chef de gouvernement a dénoncé le ton «ignoble et outrancier» employé à son égard par Mélenchon dans un texte où il annonçait sa démission de la mission parlementaire sur la Nouvelle-Calédonie ce vendredi, une mission présidée depuis le 3 octobre par l'ancien Premier ministre. «Monsieur Valls est un personnage extrêmement clivant, qui suscite de forts rejets du fait de sa proximité avec les thèses ethnocistes de l'extrême droite», avait dénoncé Jean-Luc Mélenchon, dans une lettre au président de l'Assemblée, François de Rugy. Il y rappelait notamment ses propos lors d'une promenade dans sa ville d'Évry sur les «white» et «blancos», saisis par une caméra en 2009. François de Rugy a déploré vendredi soir, dans un communiqué adressé à l'AFP, la «nature des propos» de Jean-Luc Mélenchon et a assuré que «la création et la constitution de la mission» s'étaient déroulées «dans des conditions parfaitement conformes au règlement» de l'Assemblée, n'excluant «aucune force politique». À l'Assemblée nationale, en septembre dernier, Manuel Valls et Alexis Corbière, député LFI et l'un des bras droit de Mélenchon avait eu un échange houleux dans l'hémicycle. Corbière avait notamment reproché à l'ex-Premier ministre de «parler comme le FN quand il s'agit de taper sur La France insoumise dans les médias». Manuel Valls avait alors dénoncé des «liens» selon lui entre LFI et «les Indigènes de la République et avec tous ceux qui aujourd'hui, dans les quartiers, représentent un vrai danger, parce que précisément, derrière cela, il y a l'islamisme radical et l'islam politique». Le successeur de Manuel Valls à la mairie d'Évry, Francis Chouat, prend lui aussi part à la bataille et a taclé La France insoumise ce matin. Selon lui, dans la circonscription où l'ancien Premier ministre a été élu en juin dernier, LFI a pactisé avec Dieudonné. «Ce qu'il y a derrière, c'est une complicité de plus en plus explicite avec les sinistres de la République, avec les thèses de Dieudonné et Alain Soral», a ajouté le nouveau maire d'Évry ce matin. Mais si cette dispute pour le moment virtuel entre les deux camps venait à se poursuivre, Valls pourrait se voir désavantagé car de plus en plus isolé alors que le camp de la France Insoumise est de plus en plus fourni. Peut-être l'ancien Premier ministre devra-t-il se soumettre à l'idée d'intégrer un nouveau parti, après avoir été viré du PS, pour porter ses idées et surtout pour éviter d'être de plus en plus isolé. F. M.

### Allemagne

## Merkel attaquée sur sa droite après les élections

Deux semaines après sa victoire électorale étriquée, Angela Merkel a entamé hier de difficiles tractations en vue de former un gouvernement, avec une attaque en règle à son encontre de l'aile droite de sa propre famille politique. La chancelière a réuni en milieu de journée à Berlin les principaux dirigeants de son parti démocrate-chrétien (CDU), dont le ministre des Finances Wolfgang Schäuble, et ses alliés conservateurs bavarois de la CSU, conduits par Horst Seehofer. Objectif: tenter de mettre fin aux dissensions entre les deux mouvements-frères, en particulier sur la politique migratoire généreuse d'Angela Merkel, et de trouver un accord sur un programme commun pour les 4 ans à venir.

La tâche s'annonce compliquée. Les discussions pourraient durer jusque tard dans la nuit, selon des participants, et un

accord immédiat est tout sauf certain. La CSU, qui représente la frange la plus conservatrice de cette famille politique, épaulée par l'aile droite de la CDU, rend la chancelière et sa politique centriste responsables du résultat décevant des législatives: une victoire certes, mais avec le pire score depuis 1949 (32,9%).

Et dans le même temps, l'extrême droite de l'AfD a fait une entrée spectaculaire à la chambre des députés. Fragilisée à l'orée de son quatrième mandat, Angela Merkel se voit du coup contrainte de tenter de former une coalition majoritaire au Parlement contre nature sur le papier, avec les libéraux et les écologistes.

Au pouvoir depuis 2005, cette dernière avait surpris ses troupes au soir des élections en estimant ne «pas voir ce qu'il faudrait changer» à sa politique. Le plan de la CSU lui répond: «ceux

qui proclament à présent "Circulez, on continue comme avant" n'ont pas compris et mettent en danger la capacité du parti à diriger le pays».

Les chrétiens-sociaux bavarois exigent que le mouvement occupe aussi «sa place à la droite du centre». Et veulent concrètement l'instauration d'un plafonnement annuel du nombre de migrants, ainsi que d'une «culture de référence» allemande à adopter par les nouveaux arrivants. A défaut d'entente au sein de la famille conservatrice, les tractations ultérieures prévues à partir de la mi-octobre avec libéraux et écologistes, qu'Angela Merkel a officialisées samedi, seront vouées à l'échec.

Un des dirigeants de la CSU, Joachim Herrmann, a reconnu hier en arrivant aux négociations de Berlin que «la situation n'était pas facile» entre les deux frères-ennemis conservateurs.





Prix Amazon «Les Plumes Francophones» 2017

# «L'espion d'Alger» de Nabil Benali décroche la Plume du Jury

■ Nabil Benali, journaliste au «Débats» et ancien rédacteur en chef du «Jour d'Algérie», deux quotidiens nationaux de la Sarl Mahmoudi Info, fondés par le regretté Abderrahmane Mahmoudi pour qui «le journalisme est passion et convictions», a remporté, jeudi dernier, la Plume du Jury de l'édition 2017 du concours «Les Plumes Francophones» d'Amazon, pour son roman historique «L'espion d'Alger», publié au mois d'août dernier à compte d'auteur.

Par Lynda Naili

«L'espion d'Alger», un roman historique autoédité paru en août 2017, dans son voyage dans le temps et dans l'histoire de l'Algérie, remonte aux années 1600, à l'époque de la présence ottomane, plongeant ainsi le lecteur dans «l'Alger des corsaires barbaresques». Cheikh Mansour, nom donné au personnage principal, est un érudit au service du Pacha qui se trouve malgré lui mêlé à une affaire de corsaires et de trafic de captifs chrétiens. Mêlant amour et guerre, «L'espion d'Alger» et une fiction relatant «une histoire d'espionnage qui se passe dans l'Alger de la Régence turque et des corsaires barbaresques», dira notre confrère. Loin d'être «un histo-

rien», Nabil Benali dira cependant avoir «naturellement consacré plusieurs mois à un intense travail documentaire, le genre exigeant une connaissance parfaite de l'époque – et même du quotidien de l'époque. Un écrivain de romans historiques doit, ce n'est qu'une image bien sûr, être capable sur le champ de se fondre parmi les gens de l'époque dont il parle si une machine à remonter le temps pouvait l'y emmener. Dans le cas de la Régence d'Alger, notamment la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècles, je me suis bien vite retrouvé au milieu d'un maquis de production historique qu'il n'était absolument pas évident de débroussailler». Tout au long des 275 pages, Nabil Benali transportera le lecteur, à travers la description des lieux, des cos-



PH. A. D. R.

tumes..., dans ce qui fut l'âme d'Alger de l'époque turque. Lors de la cérémonie de remise des prix, Yasmina Khadra, parrain de cet événement littéraire, saluant l'autoédition, a notamment déclaré : «Je me suis régala en lisant ces auteurs magnifiques. Vous auteurs, vous méritez encore plus que ce prix, vous êtes beaucoup plus intéressants que beaucoup d'auteurs reconnus et même plus intéressants que moi!». A noter qu'outre la version papier, «L'espion d'Alger» est également disponible en version numérique. Pour rappel, le

concours «Les Plumes Francophones» d'auto-édition récompense depuis 2016 deux auteurs et décerne chaque année le Prix du Jury, composé entre autres de Yasmina Khadra, écrivain et président du Jury et également le parrain de cet événement littéraire, Jérôme Clément, président de la Fondation Alliance Française, Slimane Zeghidour, rédacteur en chef de TV5MONDE, et le Prix des Lecteurs, qui sera décerné selon la qualité, la créativité et d'autres critères de succès constatés sur Amazon.fr, telle la

popularité et le nombre de ventes. Pour cette édition 2017 des Plumes Francophones, 1 540 auteurs issus du monde entier ont soumis leur manuscrit. C'est 31% de plus que l'an dernier. Un tiers de ces manuscrits émanait d'auteurs vivant hors de France (contre un quart en 2016). Les auteurs indépendants étaient venus nombreux assister à cette cérémonie hautement symbolique, récompensant deux talents de l'autoédition. Parmi eux : Patrick Ferrer, Dalila Heuse, Lathie Haniel, Cédric Charles Antoine, Chris Simon, Solène Bakowsky, Laurent Bettoni...

L. N.

Festival international de la bande dessinée d'Alger

## Plusieurs prix décernés aux lauréats

Plusieurs prix ont été décernés aux lauréats du concours national de la bande dessinée et du cosplay à l'occasion du 10<sup>e</sup> Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), qui a pris fin samedi après-midi à Alger. Le prix de l'Excellence de l'Union européenne a été attribué à Mohamed Réda Kahloula de Bab Ezzouar pour son ouvrage «Comment raconter la guerre», alors que les prix «Jeune talent» et celui du «Jeune espoir» ont été décernés à Hamza Sam de Tizi Ouzou et Massine Khelloufi de Bab Ezzouar, respectivement.

Trois autres prix d'encouragement ont été décernés par le jury présidé par le plasticien Djaoudet Guessouma, dont celui de la jeune Karima Chaâbane de Mechria, auteure de «Aventure Fibda», qui s'est adjugé le prix «TV 5 Monde/Institut français d'Alger», nouvelle

distinction instituée en 2017 par le Fibda, avec la possibilité pour elle, de participer au Festival de la bande dessinée de Lyon en juin 2018.

Les gagnants ont reçu des titres honorifiques en plus de cadeaux et des récompenses financières, allant de 25 000 à 150 000 dinars.

Par ailleurs, le jury du concours «Cosplay Algérie 2017», présidé par le Bédéiste français Philippe Brocard, a récompensé les meilleurs cosplayers de cette édition.

Ce prix récompense les jeunes ayant réalisé un costume de fiction représentant un personnage tiré de la bande dessinée, des jeux vidéo, du cinéma ou inspiré des contes populaires algériens.

Le grand prix du meilleur cosplay a été ainsi décerné à Onseli Bilal qui a présenté le

personnage «Assassin's Creed», alors que ceux du «meilleur costume» et du «meilleur cosplay d'humour» sont revenus à Sabri Benbasset et Abdelhadi Mokhtar Boujdjaât pour leurs personnages «Simon» et «Obélix» respectivement.

Célébrant le 10<sup>e</sup> anniversaire du Fibda, les organisateurs n'ont pas manqué de rendre hommage à tous les partenaires et les bédéistes «présents depuis le début», dont le directeur du Festival de bande dessinée de Lyon, Philippe Brocard, qui a accompagné cet événement depuis sa naissance.

Dix-sept pays dont la France, invité d'honneur, ont participé au 10<sup>e</sup> Fibda, ouvert le 3 octobre dernier et qui s'est déroulé à l'esplanade Riadh el Feth et au Palais de la culture Moufdi-Zakaria.

L. B.

Les «Animaux fantastiques 2»

## Un personnage venu d'Harry Potter rejoint le film

Pour les besoins des «Animaux fantastiques 2», un personnage mentionné dans «Harry Potter à l'école des sorciers» apparaîtra sous les traits de Brontis Jodorowsky : Nicolas Flamel.

Un peu de pierre philosophale dans «Les Animaux Fantastiques 2» ? Warner Bros a annoncé que Brontis Jodorowsky rejoignait le casting du nouveau film dérivé de l'univers d'Harry Potter pour jouer Nicolas Flamel.

Le personnage de Nicolas Flamel était au cœur de l'intrigue d'«Harry Potter à l'école des sorciers», puisqu'il fut l'inventeur de la mythique pierre philosophale, capable de transformer n'importe quel métal en or et de fabriquer l'élixir de longue vie. Un objet évidemment voulu par Voldemort pour devenir immortel. Ceci est évidemment inspiré du véritable Nicolas Flamel, français qui vécut au XIV<sup>e</sup> siècle.

La pierre philosophale va-t-elle à nouveau servir d'objet de quête à une aventure Harry Potter ? Ou bien Nicolas Flamel va-t-il simplement apparaître en tant qu'ami d'Albus Dumbledore, ou dans des flashbacks ? Le mystère reste entier, comme les détails accompagnant les nouveaux personnages annoncés au générique des «Animaux Fantastiques 2».

R. I.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Vivarium (2, rue de Savoie, Hydra, Alger)**

**Jusqu'au 20 octobre :**

Exposition de photographies «Les êtres de lumière», de Chafia Loudjici.

**Galerie d'arts du Sofitel Algiers Hamma Garden (El Hamma, Alger)**

**Jusqu'au 31 octobre :**

Exposition «Identitez de l'artiste peintre Dounia Hedid.

**Musée communal de Laghouat**

**Jeudi 12 octobre à partir de 14h :**

Présentation du roman «Hiziya, princesse d'amour des Ziban» de Lazhari Labter (éditions El Ibriz).

**Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran**

**Jeudi 19 octobre à 19h :**

Un spectacle musical intitulé «Errances» sera présenté par l'interprète de musique andalouse Lila Borsali.

**Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina, Dély-Brahim, Alger)**

**Jusqu'au 22 octobre :**

Exposition de peinture «Ecllosion» de l'artiste Hasna Naouel Khatir.



## Coup-franc direct

Retenir les leçons

Par Mahfoud M.

Après cette déconvenue dans les éliminatoires du Mondial 2018 où les Verts sont sortis en traînant les casseroles, les responsables de la balle ronde nationale doivent maintenant en tirer les conclusions et tenter de redresser la situation pour l'avenir. En effet, il faut maintenant se tourner vers les prochains objectifs de cette sélection en pensant à réorganiser le groupe et injecter un sang nouveau dans l'équipe, surtout que ces joueurs qui sont maintenant en sélection n'ont plus la même envie de continuer avec l'EN et ne peuvent pas vraiment apporter ce qu'on attend d'eux. Les dirigeants du football algérien doivent se mettre dans la tête que l'heure est à la reconstruction et qu'il faut donc penser à la meilleure manière d'aller de l'avant pour faire oublier aux férus de notre équipe nationale les démenées des qualifications pour le Mondial qui doivent être mises aux oubliettes. Cela ne sert à rien de penser au passé, il faut jeter les bases d'une nouvelle organisation. Toutefois, il semble justement qu'on n'ait pas retenu les leçons vu que la FAF a décidé d'organiser un stage pour la sélection locale, en convoquant des joueurs qui ont la trentaine et qui ne peuvent pas vraiment travailler sur le long terme. Il aurait fallu plutôt faire appel à de jeunes joueurs pour continuer l'apprentissage.

M. M.

## Supercoupe d'Algérie messieurs (Hand-ball) Le CR Bordj Bou-Arréridj remporte le premier trophée de son histoire

**LES HANDBALLEURS** du CR Bordj Bou-Arréridj ont remporté le premier titre de l'histoire du club des Hauts-Plateaux, en décrochant la Supercoupe d'Algérie 2017, devant le détenteur du trophée le GS Pétroliers sur le score de (35-33) après prolongation (temps réglementaire : 30-30, mi-temps : 14-14), samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger). Dans un match disputé de bout en bout avec beaucoup d'intensité physique tout au long de la rencontre, les Pétroliers détenteurs du doublé «coupe-championnat» ont, pourtant, pris le meilleur départ faisant le break après 5 minutes de jeu (3-1), grâce à trois buts de l'incontournable Messaoud Berkous, avant de voir les Bordjis revenir dans le match et passer devant au tableau d'affichage (4-3) à la 10' minute. S'appuyant sur une défense très agressive sur le porteur du ballon et les exploits du gardien de but, Hamoudi Bouchet, auteur d'une prestation XXL, les joueurs de Bordj Bou-Arréridj ont pris jusqu'à deux buts d'avance (12-10) à la 20' minute de jeu, mais le manque de concentration et les expulsions répétitives pour deux minutes, ont permis aux Pétroliers de recoller au score avant la mi-temps (14-14). Au retour des vestiaires, le match n'a pas changé de physionomie avec plusieurs changements de leaders au tableau d'affichage. Les Pétroliers ont pu compter sur leur duo d'arrière Berkous-Boussaid, alors que le CRBBA s'en est remis à son pivot Bilel Ali-Larnane qui a surpris à plusieurs reprises la vigilance de l'expérimenté gardien de but du GSP, Benmenni. A égalité (24-24) avant d'aborder le money-time (10 dernières minutes), les deux

équipes se sont rendues coup pour coup avant que les Bordjis ne prennent l'avantage à une minute de la fin du match (30-29), poussant l'entraîneur du GSP, Reda Zéguili, à prendre le temps de la dernière chance. Exécutant minutieusement le schéma dessiné par coach Zéguili, les Pétroliers sont parvenus à égaliser à la dernière seconde par l'intermédiaire de Djedid bien servi par Boussaid. En prolongation, les joueurs du CRBBA ont rapidement fait le break, prenant deux buts d'avance (32-30) après deux minutes de jeu, avantage qu'ils réussiront à garder jusqu'au coup de sifflet final (35-33). Avec cette consécration, Le CR Bordj Bou-Arréridj a décroché le premier titre depuis sa création, alors que le GS Pétroliers qui avait remporté le doublé coupe-championnat, rate l'occasion de s'adjuger le triplé.

## Equipe nationale de handball (messieurs) Hasanefendich, un grand nom de la petite balle pour l'EN

Le bureau fédéral de la FAHB a réussi le gros pari d'attirer un grand nom de la petite balle pour conduire la sélection nationale de handball restée sans coach depuis la dernière CAN où l'équipe avait raté le podium et n'a pas pu décrocher le billet pour le mondial. En effet, la fédération et son président, Habib Labane, ont conclu un accord avec le technicien croate, Sead Hasanefendich, qui sera donc le nouveau sélectionneur de la sélection nationale et aura pour objectif de conduire l'équipe pour la prochaine CAN qui se déroulera au Gabon. Ancien coach de la Tunisie et de la Serbie, Hasanefendich est très connu dans les milieux de la

petite balle et a surtout réussi avec les Aigles de Carthage où il avait remporté de nombreux titres africains et enchaîné des participations aux Mondiaux.

Le nouveau coach de l'équipe nationale de handball sera présent le 15 octobre à Alger pour la signature de son contrat, a souligné Habib Labane. «Nous avons trouvé un terrain d'entente avec Hasanefendich qui sera présent le 15 octobre à Alger pour la signature de son contrat d'une durée de deux ans. C'est un contrat avec des objectifs bien déterminés, à savoir les prochains championnats d'Afrique, les Jeux méditerranéens 2018 de Tarragone en Espagne et bien sûr les championnats du

monde», a-t-il expliqué. A trois mois des championnats d'Afrique de handball prévus au Gabon, les Verts vont renouer avec les regroupements avec un premier stage sous la conduite du technicien croate avant de prendre part à un tournoi à Tunis. Pour rappel, un premier rassemblement depuis la nomination de Habib Labane à la tête de la FAHB, avait été organisé du 22 au 25 septembre avec comme principal objectif de jauger l'état physique des éléments convoqués. A cette occasion, la direction technique nationale (DTN), dirigée par Farouk Dehili, avait fait appel à 36 joueurs, tous évoluant dans le championnat national.

M.M.

## Eliminatoires du Mondial 2018/Alors que le Nigeria a arraché son billet pour le Brésil Les Verts s'améliorent mais ne démarrent pas

Le verdict est tombé dans le groupe B des qualifications Zone Afrique où l'Algérie évolue. Le Nigeria, qui était jusque-là leader, a conforté sa position, ce qui lui permet de décrocher officiellement le billet pour la phase finale du Mondial qui se déroulera en Russie en 2018.

Par Mahfoud M.

Les Green Eagles ont eu donc les trois points qui leur manquaient en venant à bout de la Zambie sur le score équilibré de (1/0) lors de cette avant-dernière journée des éliminatoires et l'ice match qui s'est disputé à Uyo. Le seul but de la rencontre a été inscrit par Iwobi (73') pour le Nigeria. A la faveur de cette victoire, le Nigeria totalise 13 points, soit 6 points d'avance sur son poursuivant direct la Zambie. C'est la sixième qualification des Super Eagles pour une phase finale d'une Coupe du monde et la troisième de rang. Pour sa part, la sélection nationale algérienne qui jouait en terre camerounaise, à Yaoundé plus précisément, a concédé une autre défaite sur le score de (2/0). Alors que les fans s'attendaient à un renouveau et une relance des Verts, après les changements apportés par le staff technique, notamment la mise à l'écart de certains cadres accusés (à tort ou à raison) de ne pas se donner à fond avec l'EN, les joueurs maintenus et ceux qui reviennent n'ont pas apporté ce plus qu'on



Les Verts dans le doute

attendait d'eux. Certes, il y a eu un léger mieux par rapport au rendement présenté par la sélection lors des derniers matchs, mais n'empêche qu'on est encore loin du niveau présenté par l'équipe qui était sous la coupe de Halilhodzic par exemple. Il faut savoir que le sélectionneur des Verts a effectué de nombreux changements en faisant appel cette fois-ci à des joueurs qui étaient, autrefois, écartés, à l'image de Belfodil, Feghouli, Ferhat, Cadamoro et qui ont été titularisés pour ce match en plus de Farès qui a joué pour la première fois. Les Verts tenaient bien jusqu'à ce que le Cameroun réussisse à ouvrir la marque par Njie à la 25' après une erreur de Bensebaini qui semble avoir grillé

tous ses jokers et qui doit laisser place maintenant à un autre joueur qui devrait pouvoir donner plus d'assurance à la défense centrale. Et alors qu'on s'attendait à ce que l'EN revienne dans le match et égalise tout au moins, les Camerounais réussiront à marquer le deuxième but dans les ultimes moments du match par le jeune Pangop, après une autre erreur en défense, cette fois-ci par Cadamoro qui était pourtant irréprochable jusque-là. Quoi qu'il en soit, les Verts devront maintenant se concentrer sur le dernier match face au Nigeria pour tenter de le gagner et terminer au moins avec un succès en attendant le renouveau de cette sélection en perte de vitesse.

M. M.

## Sélection nationale A'

### Alcaraz convoque 35 joueurs pour un stage de quatre jours

Trente-cinq joueurs locaux ont été convoqués pour un stage bloqué, du 8 au 11 octobre 2017, au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger), a annoncé vendredi la Fédération algérienne de football (FAF). «Les 35 joueurs appelés par le sélectionneur national, Lucas Alcaraz, devront être pré-

sents au CTN de Sidi-Moussa le dimanche 8 octobre, à 16h00», a encore précisé la FAF dans un communiqué. **Liste des joueurs convoqués : Gardiens de but :** Chamseddine Rahmani (CS Constantine), Farid Chaâl (MC Alger), Abdelkadir Salhi (CR

Belouizdad) et Toufik Moussaoui (Paradou AC).

**Défenseurs :** Brahim Boudebouda (MC Alger), Houari Fernani (JS Kabylie),

Houari Baouche (Olympique Médéa), Khoutir Ziti (ES Sétif), Meziiane Zeroual (USM Bel-Abbès), Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Ayoub Abdellaoui (USM Alger), Mohamed-Amine Madani (JS Saoura), Tarek Bouabta (Paradou AC), Farouk Chafaï (USM Alger), Imadeddine Boubekeur (Olympique Médéa), Miloud Rebaï (ES Sétif) et Anes Saâd (ES Sétif).

**Milieux de terrain :** Kamel Belarbi (USM El Harrach), Sofiane Bendebka (MC Alger), Mohamed Benkhemassa (USM Alger), Salim Boukhenchouche (JS Kabylie), Karim Benkhalifa (Paradou AC), Hichem Chérif El Ouazzani (MC Alger), Hamza Aït Ouamar (ES Sétif).

**Attaquants :** Mehdi Benaïdja (JS Kabylie), Farid El Mellali (Paradou AC), Okacha Hamzaoui (USM Alger), Sid-Ahmed Ouadj (MC Alger), Abdelhakim Amokrane (ES Sétif), Hichem Nekkache (MC Alger), Ahmed Gasmî (NA Hussein-Dey), Mohamed-Amine Hamia (CR Belouizdad), Zakaria Naïdjî (Paradou AC), Adem Izhouti (CR Belouizdad), Raouf Chouiter (NA Hussein-Dey).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Tizi Ouzou/ En raison de travaux d'entretien périodique L'alimentation en eau depuis le barrage de Taksebt suspendue demain

L'alimentation depuis le barrage Taksebt (Tizi Ouzou) sera suspendue demain mardi de 6h du matin jusqu'à 22h en raison des travaux d'entretien périodique qu'entreprendra l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) a annoncé, hier, la direction locale de l'Algérienne des eaux (ADE) dans un communiqué. Les communes des wilayas de Tizi Ouzou et de Boumerdès alimentées depuis ce plan d'eau sont concernées par cette coupure. Il s'agit des localités situées sur les couloirs Tizi-Rached-Irdjen-

Larbaa Nath Irathen-Mekla-Ait Aissa Mimoun-Timizart Sidi Mansour-Freha-Azazga et Yakouren, du flanc Nord (Ouaguenoun-Boudjima-Tigzirt-Iflissen-Aghribs, Azeffoun et Akerrou) et Tizi-Ouzou-Boumerdès (Tizi-Ouzou-Draa Ben Kheda-Tadmait et Beni Douala-Beni Aissi, Maatkas (en partie), a précisé la même source. La nature des travaux n'a pas été précisée par l'ADE de Tizi Ouzou. A noter que le taux de remplissage du barrage de Taksebt a atteint en fin de semaine écoulée les 36%.

H. M.

## Béjaïa

### Marche pour «dénoncer le rejet» de la liste indépendante Assirem

UNE MARCHÉ de protestation a eu lieu comme prévu à Tazmalt. Dès l'annonce du rejet de la liste indépendante «Assirem N'Tazmalt» ou «Espoir», conduite par Fateh Redjdal, les candidats se sont mobilisés pour dénoncer le rejet qu'il considère comme «arbitraire et ne reposant sur aucune logique et surtout pas sur la loi» en dépit de sa motivation. Ainsi, candidats à la candidature, syndicalistes, militants des droits de l'homme, adhérents de formations politiques, élus, simples citoyens, ont marché, avant-hier matin à Tazmalt (90 km du chef-lieu de la wilaya de Béjaïa) afin de soutenir Fateh Redjdal, tête de liste indépendante «Assirem N'Tazmalt» aux élections locales, prévues le 23 novembre prochain. La foule a marché depuis le siège de la daïra, passant par la rue de la Mosquée et s'est rendue au siège des candidats basé au centre-ville. Après un détour par le siège de l'APC, elle s'est arrêtée un moment pour une prise de parole. Cette marche a été soutenue par la population et par le mouvement «Initiative Citoyenne» du député Braham Bennadij. Dans une déclaration, les candidats de la liste «Assirem» ont réfuté catégoriquement les raisons invoquées par l'administration pour expliquer le rejet de la candidature du tête de liste. Pour les organisateurs, le candidat répond aux critères de la loi, notamment la nationalité, l'âge et un casier judiciaire vierge. Le candidat affirme sur sa page Facebook qu'il répond à toutes ces exigences. «La décision de l'administration ne repose sur aucun fondement juridique et réglementaire», souligne-t-on. Fateh Redjdal a déposé un recours auprès du tribunal administratif,

nous a informé l'un des candidats à Tazmalt. Il faut noter que la population de Tazmalt, notamment les soutiens de M. Redjdal sont mobilisés au niveau du siège tous les jours et des actions sont prévues aujourd'hui ou demain au cas où cette liste est rejetée, nous dit-on encore. Des actions sont prévues sur la RN 26 pour dénoncer ce rejet que d'aucuns ici à Tazmalt considèrent comme «un rejet politique» ni plus ni moins, car cette liste est capable de changer la donne à Tazmalt après un mandat catastrophique et vu que les gens ne sont pas très contents de leurs élus et de leur gestion au cours du mandat qui va s'écouler dans quelques semaines. A noter que d'autres candidats ayant vu leurs candidatures rejetées ont déposé des recours auprès du tribunal administratif. Il s'agit du syndicaliste et enseignant Chaâbane Guenani, candidat du PST pour les élections à l'APW, dont le dossier a été rejeté par la wilaya. Kamel Aïssat, du PST à Béjaïa et tête de liste du parti, a confirmé le recours introduit, indiquant que «ce n'est pas à l'administration de décider qui peut être candidat ou qui ne peut pas l'être, mais plutôt à la population de choisir qui peut la représenter». Farid Merabti du RCD, actuel vice-président de l'APC de Aokas, a vu son dossier rejeté alors qu'il a été accepté en 2012 et le dossier de Youcef Merah du RCD n'a pas été accepté également. Ce dernier est candidat à l'APC de la commune de Souk El-Tenine. De plus, le tribunal administratif statuera aujourd'hui sur ces recours et les listes définitives qui seront sur la ligne de départ.

Hocine Cherfa

## DRAME DE L'AFRIQUE



Djalou@hotmail.com

## Un homme a disparu depuis une semaine

### Marche silencieuse des habitants de Bouzeguène pour dénoncer l'insécurité

Les habitants de la localité de Bouzeguène (60 km au sud-est de Tizi Ouzou) ont dénoncé, hier, dans une déclaration, la situation sécuritaire dans leur région qualifiée d'inquiétante et marquée par des «vols, braquages, rapt, meurtres et autres».

Par Hamid M.

Il ne comptent pas rester les bras croisés face à cette situation, puisque les comités des villages de Bouzeguène, regroupés en coordination, appellent les habitants à descendre dans la rue aujourd'hui pour exprimer leur mécontentement et sommer les autorités à mettre fin au climat d'insécurité qui règne depuis quelque temps. Dans leur déclaration, les habitants de Bouzeguène déplorent «cette série de disparitions inexplicables, à l'image de celles de Amiar Djoher, Idjri Ouidir et Allane Farid survenue le 2 octobre courant». Pour les rédacteurs de la déclaration, cette récente disparition est «un délit de trop» avant de tirer la sonnette d'alarme et pointer du



doigt les autorités accusées de «laxisme». Les habitants de Bouzeguène exigent, dans la même déclaration, «la protection du citoyen garantie par le droit constitutionnel et la réponse et

les éclaircissements des affaires non élucidées (cas de Kaced Arezki du village de Ait-Salah)». Pour la marche silencieuse prévue aujourd'hui (lundi) depuis le collège Hammadi jusqu'au siège de la daïra de Bouzeguène, la même coordination appelle les habitants de la région à répondre massivement présents pour exprimer leur colère face à l'insécurité. Pour rappel, depuis lundi dernier on est toujours sans nouvelles de Allane Farid (la quarantaine). Il avait quitté son lieu de travail, la station-service d'Assif Ousserdoune, où il exerçait comme gardien, pour regagner son domicile. Toutes les opérations de recherches organisées par les habitants en collaboration avec les services de sécurité n'ont rien donné. H. M.

## Corruption

### Plus de 2 600 agents publics ont bénéficié d'une formation anticorruption

Plus de 2 600 agents publics ont bénéficié d'une formation dans le cadre du Programme national de formation et de sensibilisation anticorruption, a indiqué, hier à Alger, le président de l'Office national de prévention et de la lutte contre la corruption (ONPLC), Mohamed Sebaïbi. «Plus de 2 600 agents publics, exerçant dans différents départements ministériels, ont bénéficié jusqu'au 31 décembre 2016 de formation dans le cadre du programme national de formation et de sensibilisation contre la corruption», a déclaré le responsable à l'occasion du lancement du 2<sup>e</sup> cycle de formation inscrit dans ledit programme lancé en février 2016. Le premier cycle de formation s'est focalisé, selon M. Sebaïbi, sur quatre thèmes, à savoir le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la corruption, la transpa-

rence de la vie publique, le code de conduite de l'agent public et les récriminations (la répression). Quant aux thèmes prévus dans le 2<sup>e</sup> cycle, il s'agit «des risques de fraude dans les marchés publics» et du «contrôle interne». Il sera question dans le premier thème, dédié particulièrement aux membres de commissions des marchés publics, de «mettre en exergue toutes les zones de prédilection de risque de fraude dans les marchés publics», alors que le second thème permettra aux participants de développer «une culture préventive dans les différents aspects de l'audit interne et du contrôle de gestion». Relevait que le thème de la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent sera développé à partir de 2018, le responsable a souligné que d'autres thèmes dont «les techniques d'investigation,

la participation de la société civile à la prévention et à la lutte anticorruption, les politiques et pratiques de prévention de la corruption sont au stade de la maturation». Le troisième cycle, prévu en 2018, «concernera la formation des formateurs, et ce, afin d'organiser une pérennité dans l'action de la sensibilisation et la formation dans les administrations et les entités», a noté M. Sebaïbi, qui estime «nécessaire» de disposer au sein de ces entités d'agents publics «suffisamment outillés» dans la prévention et la lutte contre la corruption. Il a expliqué que ces agents «recevront au cours du 3<sup>e</sup> cycle une formation permanente et actualisée en dehors des programmes normalisés, et d'outils adaptés pour mener à bien leur mission sous l'autorité de leurs supérieurs hiérarchiques».

G. H.